



# Formation : DEVENIR CONSULTANT RH

## Programme et bulletin d'inscription

### LIEUX DE FORMATION

- Lyon
- Paris
- Marseille

### DATES

Consulter notre site internet

### LE FORMATEUR :

Eric MAURER, Consultant en recrutement, formation et conseil.

Fondateur et gérant de PCM

Diplômé de l'institut d'Etudes Politiques de Lyon  
Diplômé de l'EM Lyon.

Ancien directeur d'une école de management et de cabinets conseil.

Ancien professeur au sein de plusieurs grandes écoles et facultés.

Coach et conseil de dirigeants depuis plus de 20 ans.

### TARIF

- 630 € HT (756 € TTC)

### OBJECTIFS

- Découvrir toutes les facettes du métier de consultant RH
- Approfondir son projet personnel avant de se lancer dans des formations plus lourdes
- Diagnostiquer si l'activité vous intéresse et vous correspond

### PUBLIC CONCERNES

- Salarié et/ou indépendant s'intéressant à l'activité du consulting RH et souhaitant valider un projet professionnel
- Consultant souhaitant développer une activité RH
- Auto-entrepreneur
- Personne en reconversion

### PEDAGOGIE UTILISEE

- Manuel de formation
- Etude de cas
- Tests, simulations

### INFOS PRATIQUES

- Horaires et lieu précis de la formation seront indiqués sur la convocation
- La convocation vous sera adressée 15 jours avant la formation
- Les documents de formation vous seront remis le premier jour de formation
- Une attestation de formation pourra être produite sur simple demande du stagiaire
- L'inscription à la formation est soumise aux conditions générales de ventes ci-après.





# Formation : DEVENIR CONSULTANT RH

## PROGRAMME

### LE METIER ET LE SECTEUR DU CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES :

*Connaitre le secteur et le marché pour identifier les opportunités  
Etude de données chiffrées*

- Le secteur et les acteurs de la profession
- Les activités du Conseil RH
- les opportunités pour entrer sur ce marché
- la conjoncture actuelle et l'évolution des besoins

### LES ACTIVITES et PRESTATIONS DU CONSEIL RH :

*Etudier les diverses prestations du conseil RH et réfléchir à ses  
compétences actuelles ou à acquérir*

- le conseil en recrutement
- l'évaluation de potentiel
- la formation continue
- le conseil en organisation
- le coaching et l'accompagnement
- le développement de la performance

### SE LANCER OU PAS DANS LE CONSEIL RH :

*Evaluer ses chances de succès dans cette activité par rapport aux  
capacités et facteurs indispensables. Test de compétences*

- suis-je adapté au métier et à la production des activités ?
- quels facteurs clés de succès faut-il maîtriser ?
- comment trouver se clients ? quels besoins satisfaire ?
- quelles compétences maîtriser ? comment les acquérir ?

### ORGANISER SON ACTIVITE DE CONSEIL RH :

*Cerner les divers paramètres pour exercer ce métier*

- les investissements à consentir
- les choix de structure et d'organisation
- les choix commerciaux (image, démarchage,
- la gestion d'un cabinet de conseil

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation "DEVENIR CONSULTANT RH"



Management des Ressources Humaines

### CHOIX de la FORMATION

Lieu :  LYON  PARIS  MARSEILLE

Dates :

Prix : 630 € HT soit 756€ TTC

Je joins un chèque de 756€ TTC à l'ordre de PCM

### STAGIAIRE

Monsieur  Mademoiselle  Madame

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Fonction :

Tél fixe : ..... Tél mobile : .....

Mail : .....

### ENTREPRISE

Nom :

Adresse :

SIREN :

CP : ..... Ville :

Mail :

Responsable formation :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente (CGV) et en accepter les termes.

(CGV jointes au présent bulletin)

Signature (qui vaut acceptation des cgv)

Date :



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

## Objets et champs d'application

La commande d'une formation implique l'adhésion pleine et entière de l'acheteur aux présentes conditions de vente que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner signées en accompagnant le bulletin d'inscription. **PCM** pourra modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions générales de vente au moment de l'inscription restent d'application pour la formation concernée.

Le coût de la formation comprend les frais pédagogiques, les frais de salle. Les frais de déjeuners ne sont pas compris.

## Modalités d'inscription

L'inscription est enregistrée dès réception du bulletin d'inscription comportant la signature, le cachet et le règlement de la totalité de la prestation commandée. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de réception et dans la mesure des places disponibles. Le règlement est traité comme caution jusqu'à la date du début de la formation.

A l'issue de la formation, nous vous remettons une attestation de stage.

## Conditions de règlement

Le règlement du coût de la formation doit être effectué en totalité, par chèque bancaire libellé à l'ordre de **PCM**, c'est à ce moment-là que l'inscription devient définitive. Une facture sera émise avant la formation. Une facture acquittée pourra être demandée à l'issue de la formation ainsi qu'une attestation de présence.

La totalité de la formation sera réglée par le stagiaire qui se chargera lui-même d'effectuer les démarches pour obtenir un financement (auprès d'un OPCA ou autre).

Nos formations peuvent s'inscrire dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation) ou d'un plan de formation entreprise et être imputées sur l'effort de formation de l'entreprise. En ce cas, une convention vous sera délivrée.

## Conditions d'annulation et/ou de report

A. Si un minimum de 4 participants par session n'est pas atteint 15 jours avant le début de la session, **PCM** se réserve le droit de l'annuler ou de la reporter à une date ultérieure. **PCM** s'engage alors à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même thème.

B. Toute annulation par le stagiaire doit être confirmée par courrier ou email.

Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant la date de début de la formation, le montant de garantie sera restitué en totalité par chèque bancaire.

Si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrés avant la date de début de la formation, 50% du montant conventionnel sera déduit. Le client recevra la facture pour le montant réellement dû accompagnée d'un chèque de remboursement de la différence.

**PCM**, pour des circonstances indépendantes de sa volonté, se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une formation jusqu'à 8 jours ouvrés avant le début du stage, pour des raisons générales d'organisation, notamment si le nombre de participants minimal n'est pas

atteint ou si le formateur est dans l'impossibilité d'assurer la formation et ne peut être remplacé.

**PCM** s'engage alors à proposer dans les 6 mois suivants, dans la mesure du possible, une nouvelle date de formation sur le même thème.

### **Méthodologie et déontologie**

La prestation de formation est dispensée par un formateur de la société **PCM** selon les indications particulières à chaque formation. L'identité du formateur est précisée dans la présentation du stage.

### **Loi applicable**

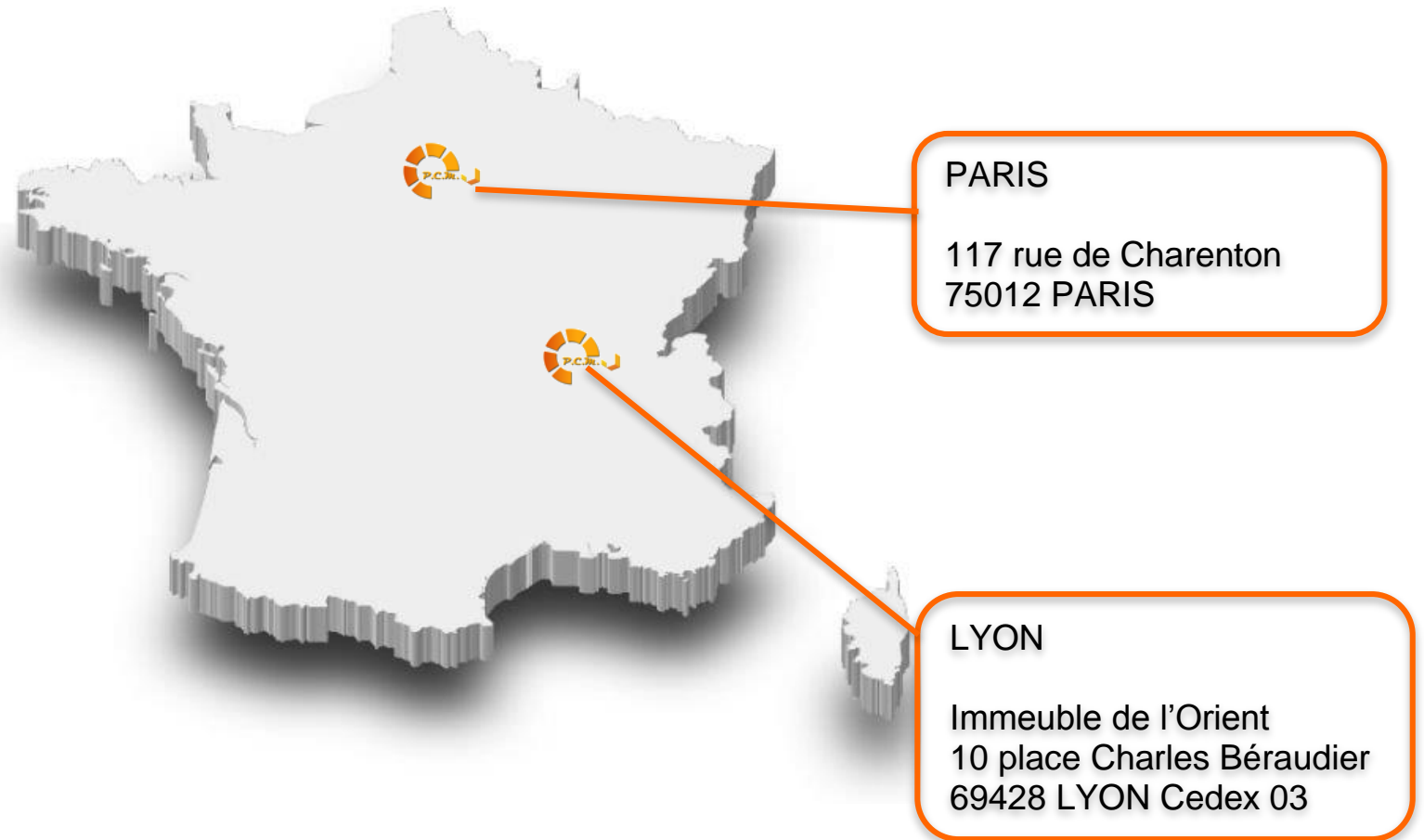
La loi française est applicable en ce qui concerne les conditions générales de vente et les relations contractuelles entre **PCM** et ses clients

### **Attribution de compétence**

En cas de différend ou litige, qui ne seraient réglés à l'amiable, seuls les tribunaux de Lyon seront compétents.

La signature du stagiaire valant acceptation des CGV

## NOUS CONTACTER



Tel : +33 (0)4 72 81 75 10 – [pcm@pcm.fr](mailto:pcm@pcm.fr)



[www.pcm.fr](http://www.pcm.fr)